

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

	Total Salle Été (du 01 Mai. au 15 Oct.)	Total Salle Chauffée (du 16 Oct. Au 30 Avr.)		Cauton Salle	Cauton Transpondeur
ASSOCIATIONS LOI 1901 D'AOSTE et ENTREPRISES D'AOSTE ET LIMITROPHE					
Manifestation à but non lucratif	0	0		1000	100
Manifestation à but lucratif	150	170		1000	100
HABITANTS D'AOSTE					
1 jour (8h00 – 00h00)	250	370		1000	100
2 jours (Samedi et Dimanche)	330	530		1000	100
Du Vendredi (à l'état des lieux entrant) au Lundi (à l'état des lieux sortant)	400	600		1000	100
ASSOCIATIONS LOI 1901 Extérieures (communes limitrophes)					
1 jour (8h00 – 00h00)	250	370		1000	100
2 jours (Samedi et Dimanche)	330	530		1000	100
Du Vendredi (à l'état des lieux entrant) au Lundi (à l'état des lieux sortant)	400	600		1000	100
ASSOCIATIONS LOI 1901 Extérieures (avec intérêt communal / décision du bureau municipal)					
Manifestation à but non lucratif	0	0		1000	100
Manifestation à but lucratif	150	170		1000	100
ENTREPRISES ET SOCIETES (SIEGES EXTERIEUR) A but non lucratif					
1 jour (8h00 – 00h00)	250	370		1000	100
2 jours (Samedi et Dimanche)	330	530		1000	100
Du Vendredi (à l'état des lieux entrant) au Lundi (à l'état des lieux sortant)	400	600		1000	100
PERSONNEL COMMUNAL					
1 jour (8h00 – 00h00)	120	180		1000	100
2 jours (Samedi et Dimanche)	160	260		1000	100
Du Vendredi (à l'état des lieux entrant) au Lundi (à l'état des lieux sortant)	200	300		1000	100

Casse de matériel :

La tarification ci-après sera applicable lors de la détérioration ou de la casse du matériel prêté à l'occasion de la location de la Salle des Fêtes :

Assiette:	3€
Carafe verre:	3€
Couteau:	1 €
Verre Pyrex:	1 €
Fourchette:	0.75 €
Cuillère à soupe:	0.75 €
Cuillère à café:	0.75 €
Tasse:	0.75 €
Coupe à champagne:	1.50 €
Verre ballon :	1.50 €
Autre matériel :	Valeur de remplacement à neuf

TARIFS DE PRET OU LOCATION

Le matériel extérieur à la salle des fêtes (chaise, plateaux, tréteaux) sera mis gratuitement à disposition des Associations locales et des Municipalités limitrophes qui en feront la demande:

Buvettes :

Buvette n°1 (20 m de long en 4 éléments de 5 mètres-bâche de couleur bleue et structure galva) :180 € (ou 45 € par élément).

Buvette n°2 (12 mètres de long en 4 éléments de 3 m-bâche de couleur verte et structure peinte) :180 €

Gratuites pour les associations d'Aoste.

Sonorisation de la salle des fêtes :

Elle est mise à disposition gratuitement des associations Loi 1901 d'Aoste contre le versement d'une caution de 1000 €.

Le Maire,



Roger MARCEL